Image not found or type unknown

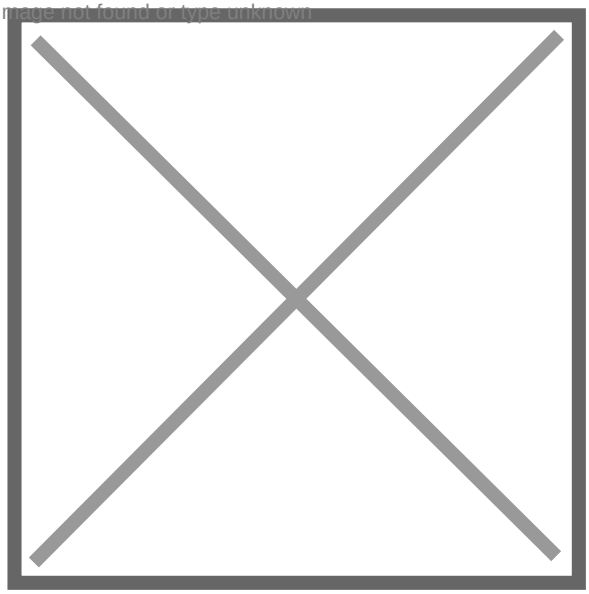

Contrat Suisse signé pour commencer le 11/9 et j'ai changé d'avis

Par **DAS**, le **05/10/2016** à **15:40**

Bonjour
Ma fille a signé le 4/10/16 à Geneve un CDI prenant effet le 11/9/16
Après avoir été présentée à ses futurs collaborateurs, une fois le contrat signé, elle a appris que le poste qu'elle allait occuper ne correspondait pas exactement à ce qui lui avait été proposé.
Ce poste ne l'intéresse donc pas
Elle ne souhaite pas l'occuper, peut-elle le révoquer? Quels sont ses droits
Bien noter que c'est un contrat Suisse
Merci

Par **amajuris**, le **05/10/2016** à **20:40**

bonjour,
signer le 4 octobre un contrat de travail pour un CDI commençant le 11 septembre, cela m'étonne des suisses.
nous sommes un site de droit français et nous ne pouvons pas répondre à votre question relative au droit du travail suisse.
salutations

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés